

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*Le directeur du cabinet*

*Paris, le* 18 AOUT 2014

Madame la Secrétaire générale,

C'est avec toute l'attention qu'il mérite que Monsieur Benoît HAMON, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a pris connaissance de votre courrier relatif à la contribution des personnels sociaux dans la lutte contre les inégalités à l'école.

Sensible à votre démarche, le ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Soyez assurée que nous connaissons le rôle essentiel des personnels sociaux qui contribuent, par l'apport de leur mission, à un meilleur suivi et au bien-être des élèves tout au long de leur scolarité.

Les discussions continueront d'être menées au sein du groupe de travail 12, consacré au métier des personnels sociaux et de santé. Elles doivent permettre d'examiner les missions de chaque corps et notamment ceux des assistants sociaux.

Afin de renforcer la prise en compte des besoins des populations scolarisées en REP+, la refondation de l'éducation prioritaire permet, d'ores et déjà, comme vous le savez, des expérimentations de travail social scolaire dans le premier degré des réseaux d'éducation prioritaire REP+ dès la rentrée prochaine.

Dans ce cadre, il est prévu dès la rentrée qu'un(e) infirmier(e) scolaire supplémentaire, spécifiquement dédié aux écoles, ainsi qu'un(e) assistant(e) social(e) soient affectés dans les réseaux qui en ont le plus besoin.

Je vous présente, Madame la Secrétaire générale, l'hommage de mon profond respect.



Bertrand GAUME

Madame Marie WECKSTEEN  
Secrétaire générale du SNASEN UNSA éducation  
87 Bis avenue Georges Gosnat  
94853 IVRY-SUR-SEINE

Référence à rappeler : BDC/2014009328/SC/NP